



JOURNÉE TECHNIQUE AGRICOLE DÉDIÉE À L'AGROÉCOLOGIE

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, Vichy Communauté poursuit son engagement en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, en lien étroit avec les acteurs agricoles du territoire.

À la suite d'ateliers participatifs organisés en 2025 avec les agriculteurs locaux, plusieurs attentes concrètes ont émergé, notamment sur les enjeux liés à l'entretien des cours d'eau et à la réglementation associée. Pour y répondre, Vichy Communauté met en place un cycle de formations techniques, construit à partir des besoins exprimés sur le terrain.

La première session s'est déroulée ce mercredi 27 mai 2026, sur la thématique : « **Comment entretenir son cours d'eau : quels travaux sont autorisés ? Comment maintenir sa zone d'abreuvement saine et propre ?** »

Allier pratique, réglementation et santé animale

Cette journée technique a permis de :

- Présenter les aménagements réalisés dans le cadre du Contrat Territorial des affluents de l'Allier, visant à améliorer la qualité de l'eau et le bon fonctionnement des cours d'eau ;
- Apporter un éclairage réglementaire sur l'entretien des cours d'eau, en présence du service environnement de la DDT, et promouvoir les bonnes pratiques de gestion ;
- Proposer un temps technique sanitaire, animé par une vétérinaire, consacré aux bénéfices d'un cours d'eau bien entretenu pour la santé animale, notamment en matière d'abreuvement.

Des aménagements concrets au service de l'environnement et des exploitations agricoles

Les travaux réalisés sur la parcelle de Nicolas Bonhour, entre avril et mai 2026 à Vendat par Vichy Communauté, illustrent concrètement cette démarche.

Cofinancés à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ces aménagements ont permis de :

- Renaturer un affluent du Béron en recréant un lit fonctionnel et des berges végétalisées en pente douce ;
- Mettre en place des passages stabilisés pour le bétail et les engins agricoles ;
- Installer une clôture pour protéger le cours d'eau ;
- Créer des zones d'abreuvement sécurisées (abreuvoir gravitaire et abreuvoirs rustiques aménagés).

Au-delà des bénéfices écologiques pour les milieux aquatiques, ces aménagements contribuent à améliorer la qualité de l'eau pour les troupeaux, en limitant la pollution par les déjections animales et les matières en suspension. Ils participent ainsi à réduire les risques sanitaires (piétin, mammites...), tout en facilitant le travail des exploitants.

Diffuser les bonnes pratiques

Cette journée a également été l'occasion de présenter un livret de témoignages réalisé par Vichy Communauté et mettant en lumière des pratiques agroécologiques mises en œuvre sur le territoire principalement par des agriculteurs. La session a également permis de visionner un film sur le Contrat Territorial des affluents de l'Allier porté avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et les principales actions mises en œuvre par Vichy Communauté.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)4 70 96 57 71